par Luc Leesco, expert-comptable,
partenaire de FNI compta

Gazole à 2,30 € : faut-il passer aux frais réels ou rester aux IK ?

Le gazole dépasse 2,30 € le litre depuis la rentrée, alors que le barème des indemnités kilométriques (IK) n'a pas bougé depuis 2023. Plusieurs d'entre vous nous posent la question : les IK sont-elles toujours le bon choix, ou faut-il revenir aux frais réels ? Nous avons refait les calculs. Et c'est avant le 1er janvier 2027 que se joue votre choix pour l'an prochain.

Pourquoi la question se pose à nouveau

De janvier à septembre 2026, le gazole a coûté en moyenne 2,04 € le litre, contre 1,64 € un an plus tôt (Insee) : près de 25 % de plus. Le barème des IK, lui, est figé depuis 2023. Aux frais réels, vous déduisez vos dépenses justifiées (carburant, entretien, assurance, amortissement plafonné selon le taux d'émission de CO_2), au prorata de l'usage professionnel. Avec les IK, un forfait calculé selon la puissance fiscale et vos kilomètres professionnels couvre la dépréciation, l'entretien, les pneus, le carburant et l'assurance. Péages, parking s'y ajoutent (et intérêts d'emprunt si le véhicule est inscrit à l'actif).

Comment lire le barème

Le montant dépend de la puissance fiscale inscrite sur votre carte grise (rubrique p.6) et de vos kilomètres professionnels de l'année. Pour une voiture 100 % électrique, le résultat est majoré de 20 %.



Quels kilomètres compter ?

Seuls les kilomètres professionnels entrent dans le calcul : vos tournées auprès des patients, vos déplacements en formation et le trajet entre votre domicile et votre lieu d'exercice. Quelle que soit la méthode, vous devez pouvoir les justifier. Un carnet de bord

Le barème kilométrique applicable aux voitures (thermiques, à hydrogène et hybrides) (en €)

Puissance administrative (en CV)	Distance (d) jusqu'à 5 000 km	Distance (d) de 5 001 km à 20 000 km	Distance (d) au-delà de 20 000 km
3 CV et moins	d x 0,529	(d x 0,316) + 1065	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1330	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1395	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1457	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1515	d x 0,470

Revenus 2025, d = km professionnels ; électrique : + 20 %. Source : service-public.gouv.fr

ou une application qui enregistre vos tournées suffit, à condition d'être tenu au fil de l'eau.

Ce que regarde le fisc

Aux frais réels, le vérificateur examine chaque dépense, la part privée, le plafond d'amortissement lié au CO_2 et la plus-value de revente. Avec les IK, il se contente de la carte grise et du relevé de vos kilomètres : l'autre atout du barème.

Le calcul : les IK restent devant

Prenons une voiture diesel de 5 CV, 30 000 km par an, dont 25 000 km professionnels (83 %), 5,5 litres aux 100 km, 900 € d'assurance, 1200 € d'entretien et 3 600 € de dépréciation par an.

Le calcul sur une année	Montant
Carburant 2025 (gazole à 1,64 €)	2 706 €
Carburant 2026 (gazole à 2,36 €)	3 894 €
Assurance, entretien, dépréciation	5 700 €
Frais réels déductibles 2025 (83 %)	7 005 €
Frais réels déductibles 2026 (83 %)	7 995 €
Effet de la hausse du gazole	+ 990 €
IK, barème actuel	**10 675 €**
IK, barème + 10 % (si voté)	11 743 €

Exemple simplifié à adapter avec vos propres chiffres.

Si vous utilisez un utilitaire, vous n'avez pas le choix ; vous êtes de plein droit aux frais réels sans possibilité d'option pour les IK.

Pourquoi les IK gardent l'avantage?

La hausse du gazole ajoute environ 990 € de charges aux frais réels, mais les IK gardent près de 2 700 € d'avance. Le carburant ne pèse en effet qu'un tiers du coût d'une voiture : 25 % de hausse à la pompe augmente le coût total de 8 %.
Dans notre exemple, il faudrait un gazole à plus de 4,30 € le litre pour que les frais réels l'emportent.

Barème 2026 : + 10 % votés, pas acquis

Le 15 octobre, les députés ont adopté en première lecture du budget 2027 une hausse d'au moins 10 % du barème des revenus 2026, hors voitures 100 % électriques. Votée contre l'avis du gouvernement, elle doit encore passer la navette parlementaire.
Si elle est confirmée, la déduction de notre exemple passerait de 10 675 € à 11 743 €.

Votre choix pour 2027

Au 1er janvier 2027 : le choix vaut pour l'année entière et pour tous vos véhicules. Impossible d'en changer en cours d'année, même avec une nouvelle voiture, sauf si vous acquérrez un utilitaire ; vous pourrez le revoir l'année suivante.
Si vous restez aux IK, ne passez aucune dépense couverte par le barème en charges : l'administration y verrait une renonciation. Et tenez à jour le relevé de vos kilomètres professionnels, première pièce demandée en cas de contrôle.
Vous pouvez rester aux IK sereinement. Pour vous en assurer faites le test ci-dessous et refaites vos calculs. Pour la plupart des infirmiers libéraux qui roulent beaucoup, les IK restent la méthode la plus avantageuse et la plus simple. ■

Pour résumer

- Le carburant ne pèse qu'un tiers du coût d'une voiture.
- Les IK restent devant pour qui roule beaucoup.
- Les frais réels se justifient si le litre de carburant passe la barre des 4 euros par litre.
- Choix à faire au 1er janvier 2027, pour toute l'année et tous vos véhicules.
- Pas de choix possible en présence d'un véhicule utilitaire = frais réels.

IK OU FRAIS RÉELS ? LE TEST

Les IK restent probablement votre meilleur choix si vous répondez “oui” à ces quatre questions :

- Faites-vous beaucoup de kilomètres pour vos tournées ?
- Votre voiture est-elle économe, ou électrique ?
- Le litre de carburant reste-t-il sous la barre des 4 € ?
- Préférez-vous ne pas justifier chaque ticket de carburant et chaque facture ?